

VIVRE A PLOEMEL

Bulletin municipal n°42- 485

Septembre 2019

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 02/97/56/84/25
Courriel : mairie@ploemel.fr
Site Internet : [http : //www.ploemel.com](http://www.ploemel.com)

Horaires d'ouverture :

Lundi/Mardi/Jeudi : 8h30/12h00 – 14h00/17h00
Mercredi/Vendredi : 8h30/12h00 – fermé au public l'après-midi
Samedi : 9h00/12h00

AGENCE POSTALE : Tél : 02/97/56/83/82

Lundi : 14h30/17h00 (*levée à 15h25*)
Mardi : 09h00/12h30 - 14h30/17h00 (*levée à 15h25*)
Mercredi : 09h00/12h30 - 14h30/17h00 (*levée à 15h25*)
Jeudi : 09h00/12h30 - 14h30/17h00 (*levée à 15h25*)
Vendredi : 09h00/12h30 - 14h30/17h00 (*levée à 15h25*)
Samedi : 09h00/12h00 (*levée à 11h30*)

MÉDIATHEQUE : Tél : 02/97/56/76/08 – mediatheque@ploemel.fr

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h00-18h00
Vendredi : 15h/18h
Samedi : 10h-12h30

AIDE A DOMICILE

& ACTION SOCIALE : Permanence le mercredi et le vendredi de 9h à 12h ou sur R.V. 06/88/38/03/85
ccas@ploemel.fr 02/97/56/76/15

SERVICE JEUNESSE : 06/23/67/01/67- enfancejeunesse@ploemel.fr

DOMICILE PARTAGÉ : Ty Ar Vuhé : 02/97/56/70/89 (site : www.alzheimer-bretagne.fr)

RIPAM : (Réseau ASMAT de la Ria, Mairie de Belz) : 02/97/55/41/46

DEFIBRILLATEURS : Mairie - Stade de Kermarquer – Entrée de la salle polyvalente

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler
l'élú de permanence au 06/85/36/85/63.



Quelques exemplaires de ce bulletin d'informations communales sont distribués dans les
commerces de la commune, à la fin de chaque mois. Disponible à tout moment en Mairie et
consultable sur le site Internet de la commune : www.ploemel.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

- . **Maire, M. LE TALLEC Jean-Luc** : Les mardi/jeudi matins sur R.V.

- . **Adjoint(e)s** : Samedi matin sur R.V.
 - Le Meut Joseph (Travaux/Bâtiments)
 - Talboom Christiane (Culture/Communication/Tourisme)
 - Le Niniven Yannick (Urbanisme/Environnement) - RV le jeudi à partir de 17h30
 - Le Port-Hellec Lénaïck (Finances)
 - Le Goff Roland (Personnel/Associations)
 - Morvant Sylvie (Affaires Sociales/Scolaires/Enfance- Adolescence)
- . **Conseillers délégués** :
 - Bouilly Christian- travaux/urbanisme
 - Géronimi Claude - chef de projet Ploemel 2030
 - Le Bras Bernadette - CMJ

. **Assistante sociale** : Mme HAVARD - Prendre R.V. au 02/97/62/40/01
(CMP 8 Rue Gal Auguste La Houlle – Le Gumenen -56400 Auray)

. **Mission Locale** (offres d'emploi sur www.ploemel.com) :
Prendre R.V. au 02/97/56/66/11

COLLECTES DIVERSES

- . **Ordures ménagères** : Le vendredi (sortir la poubelle la veille).
- . **Collecte sélective** : Le vendredi (sac jaune à côté de la poubelle verte).
- . **Verres** : Déposer les verres dans les bacs prévus à cet effet :
Locmaria-Rue de la Grotte - Parkings de la Gare, du Groëz-Ven -
Kerbarch- Fontainebleau - Parc de Mané Bogad- Stade de Kermarquer

AGENDA DU MOIS

Samedi 7	Inauguration de la Mairie
Dimanche 8	Pardon de Locmaria
Samedi 14	Journée Intégration des Parents ESP (Stade) AG des Randonneurs
Dimanche 15	Pardon de St-Cado
Lundi 16	AG des BB d'Abord (salle des anciens)
Samedi 21	Formation PSCA des BB d'Abord (Scène SP)

Tout modificatif au calendrier des fêtes doit être signalé à la mairie par écrit.

LA VIE DES PLOEMELOIS NOUS INTERESSE

Vous exercez un métier particulier, vous avez vécu un évènement surprenant, ou, vous vous êtes distingué (e) sportivement ou dans un tout autre domaine, n'hésitez pas à nous contacter.

Si nous considérons que votre histoire est digne d'intérêt pour les Ploemélois, elle sera publiée sur le site de la commune et/ou dans le magazine « Vivre à Ploemel ».

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune www.ploemel.com, vous y trouverez des informations régulièrement mises à jour.

ETAT CIVIL

Naissances :. Eléna, Josée GANDON. 6 Impasse du Chemin Creux
Le 25/07 à Vannes.

Oscar LAGREGA, 78 Allée de Saint Andrew
Le 25/07 à Vannes.

Kenzo HAZEVIS, Kerverrec
Le 21/08, à Lorient.

Décès : LE PÉVÉDIC Gérard – 3 Imp. Parc Lann. 79 ans
Le 07/08, à Vannes.

Mariages : Néant.

VIE LOCALE

RANDONNEURS PLOEMELOIS – PROGRAMME DES RANDOS DE SEPTEMBRE

RANDONNEES DU LUNDI

A 14h00 place du Groez Ven (Salle polyvalente) Départ covoiturage

02/09/19 **PLOEMEL**, départ du Groez Ven vers Mané Bogad, 7 km

09/09/19 **ERDEVEN**, départ du stade circuit Téléthon 7.5 Km

16/09/19 **LOCMARIAQUER**, départ du cimetière vers Kerlogan 9 km

23/09/19 **PLOUHINEC**, départ du Pont - Lorois ver Beg er Vil, kerpotence, kervalay 9 km

30/09/19 **LARMOR BADEN**, départ du Port Vert Ile de Berder 9 km

RANDONNEES DU JEUDI

A 14h00 Place du Groez Ven (salle polyvalente) Départ covoiturage

05/09/19 **RIANTEC** (14Km) Départ: Eglise de Riantec, circuit: entre Mer de Gâvres et campagne

12/09/19 **ROCHFORT EN TERRE** (14km) journée avec pique-nique (dans SAC A DOS)

Rdv covoiturage à Ploemel à **9h00**

Départ circuit: Parking Place St Michel

19/09/19 **BELZ** (9.5 km) Départ : Port Niscop . Circuit : Sentiers côtiers et chemin de Campagne

26/09/19 **BRECH** (12.7Km) Départ :Parking de l'église,

Circuit : St Dégan et vallée de Tréauray + Chemin des demoiselles bleues

RANDONNEES DU SAMEDI Départ 14h00 **Attention** programmation du jour

RANDONNEES DU DIMANCHE

08/09/19 **PLESCOP** + PARTICIPATION

15/09/19 **LOCMARIAQUER**

22/09/19 **AMBON**+ PARTICIPATION

29/09/19 **ST JULIEN** Quiberon

Puis Octobre

06/10/19 **TREDION** + participation

A NOTER : AG le 14 septembre à 11h30 à la salle polyvalente. S'inscrire auprès d'Armel LE YONDRE 06/08/51/97/51 ou Nicole MORICE 06/64/71/50/45 avant le 5 septembre.

AMICOLOG – www.amicolog.fr

Une sortie est envisagée le samedi 28 septembre. Rendez-vous à 9h15, à l'entrée du parc du château de Keravéon à ERDEVEN.

LE SOUFFLE DU MENHIR

Activités de l'Association le Souffle du menhir à la rentrée 2019

Samedi 31 août : Informations et inscriptions au **Forum des associations** de Ploemel à 16h 00

Vendredi 6 septembre 2019 de 18h à 20h : [Cercle de Chant Intuitif](#) guidé par Adèle LE ROUX

Libération de la voix et du corps à travers des exercices de respiration, d'échauffement vocal, de mouvements et de connexion à son corps accompagné d'instruments (Tambour, hochet, percussion). Se munir de vêtements confortables, d'une bouteille d'eau, d'un coussin ou zafu, d'une couverture ou plaid - si vous le souhaitez. Salle parquet de l'Espace Groëz-Ven à Ploemel. *Tarif : 15 euros*

Samedis 5, 12, 19 & 26 octobre 2019 : **4 ateliers de 3h** de 9h 15 à 12h 15, salle parquet de l'Espace Groëz-Ven à Ploemel.

→ **Bei Tong Gong (Qi Gong contre les douleurs)** de Maître Jian Liu Jun et **Jing Chui Qi Gong (Quintessence du Qi Gong)** de Maître Chen Fu Yin - descriptif plus étoffé dans bulletin d'octobre

Email : lesouffledumenhir@gmail.com

Blog : <http://lesouffledumenhir.blogspot.com/>

Site : <https://sites.google.com/site/lesouffledumenhir/>

PLOEMEL FORME - Reprise des cours Rentrée 2019

La reprise des cours s'effectuera **le lundi 16 septembre 2019** à l'espace du Groëz-Ven avec des horaires identiques à l'an passé.

Une nouveauté pour le cours du jeudi à 20 h 00 : L'animateur sera Florian et ce sera un cours orienté méthode Pilates (gymnastique qui allie respiration profonde avec exercices physiques).

Le lundi	de 19 h 00 à 20 h 00 avec Franck
Le mercredi	de 9 h 30 à 10 h 30 avec Franck
Le jeudi	de 14 h 00 à 15 h 00 avec Michelle (cours de gym douce)
Le jeudi	de 20 h 00 à 21 h 00 avec Florian (cours orienté Pilates)

(Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires)

Tarif annuel : 86 € avec possibilité de régler en 2 fois.

Les inscriptions sont prises lors des cours, mais possibilité de participer à quelques cours avant de prendre une décision.

Renseignements au 02 97 56 87 10 (le soir) ou 06 83 05 22 17

mail : denise.drian@orange.fr ou audo.stephanie@orange.fr

L'association sera présente au forum des associations de Ploemel le samedi 31 août 2019 à partir de 16h00 au stade de Kermarquer et ceux qui veulent renouveler leur adhésion pour la nouvelle saison pourront le faire ce jour-là.

CARTE D'IDENTITÉ

Les délais d'attente des cartes d'identité étant très longs, il est prudent de prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée d'un dispositif de recueil : Pluvigner, Auray, Carnac, Baud... Il est recommandé de faire une pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/moncompte>

Si voyage en vue, prendre rendez-vous en mairie au minimum deux mois avant le départ.

En cas d'urgence, fournir un justificatif de réservation du voyage.

ENQUETE INSEE

- Une enquête sur les conditions de travail sera réalisée du 11/02/19 au 27/11/19. Quelques ménages seront sollicités. Mme LORIENT, Enquêtrice de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous ; elle sera munie de sa carte officielle l'accréditant. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas. Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.
-

GRATIS BOUTIK DÉMÉNAGE !

Le nouveau local de gratis boutique ouvrira le samedi 14 septembre au 8 rue Abbé Collet.

Ouverture le samedi matin, de 9h 30 À 12h

Vêtements adultes, puériculture, vêtements enfants et linge de maison propres et en excellent état acceptés ; objets en bon état ; matériels divers en bon état de marche.

Un nouveau lieu d'accueil et de partage spacieux et bien aménagé vous attend.

Dépôts le jeudi après-midi de 14h à 17h et le samedi matin aux heures d'ouverture.

INAUGURATION DE LA MAIRIE

L'inauguration de la mairie se déroulera le samedi 7 septembre à 10h30.

MISSION LOCALE – SAISON A LA MONTAGNE

Soirée d'information le mercredi 11 septembre à 19h00 à la Mission Locale, 14 Rue François Mitterrand 56400 AURAY. Tel : 02/97/56/66/11

CIMETIERE

Certains emplacements au cimetière ne sont pas ou plus concédés, aussi, nous vous conseillons de passer en mairie pour vérifier le statut de votre concession (à acheter ou à renouveler). Tarifs 2019 :

Type de concession	15 ans	30 ans
<i>Pleine terre ou caveau</i>	200 €	400 €
<i>Columbarium (plaque à graver comprise)</i>	400 €	800 €
<i>Cavurne (plaque à graver comprise)</i>	450 €	900 €
<i>Jardin du souvenir : 125 € avec plaque pour le nom</i>		

Taxe d'inhumation – dépôt d'urne : 25 €

DÉFENSE – RECENSEMENT DES JEUNES

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté** où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE – AÉRODROMES DE PARIS

Les électeurs peuvent déposer leurs soutiens à la proposition de loi, sous forme électronique sur le site hébergé par le ministère de l'intérieur :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

ANIMATION PÉVENTION ROUTIERE - CCAS

Il reste des places pour les ateliers décrits dans le dernier magazine VAP de juillet. Appeler le CCAS au 02/97/56/76/15.

MEDIATHEQUE

Afin d'installer le logiciel commun aux 21 médiathèques, de faire converger l'ensemble des références au sein d'un catalogue unique, et de former professionnels et bénévoles du réseau, votre médiathèque sera exceptionnellement fermée du mardi 1 au samedi 12 octobre 2019 inclus.

REPAS et COLIS DES AINÉS - RAPPEL changement de modalité d'inscriptions

Le repas du C.C.A.S. aura lieu cette année le : **12 octobre 2019.**

« Jean-Luc Le Tallec, Président du C.C.A.S. et les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de convier les aînés **âgés de 70 ans** et plus au repas qui se tiendra le samedi 12 octobre 2019 à 12h00 à la salle polyvalente du Groez-Ven »

Afin de prévoir le nombre de convives, vous voudrez bien compléter le volet ci-dessous et le déposer au bureau du C.C.A.S. au plus tard le 6 septembre 2019 ou répondre par mail : ccas@ploemel.fr

✂-----

Monsieur, Madame

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Prendra part au repas du 12 octobre 2019.

Les aînés âgés **de 75 ans et plus** qui ne peuvent assister au repas se verront offrir un panier gourmand.

Afin de prévoir le nombre de panier :

Merci de bien vouloir compléter ce bulletin :

Monsieur, Madame

Nom Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

PETITE HISTOIRE DE PLOEMEL

(Extraits de l'ouvrage de l'Abbé Frédéric Le Tallec – Août 1975)

CHAPITRE 12

PLOEMEL AU XIX^{ème} SIECLE

LES FONDATIONS PIEUSES

RETABLISSEMENT DES CONFRERIES

OUVERTURE DE L'ECOLE CHRETIENNE DES GARCONS

13 Avril 1896

D'autre part, il fallait attendre le temps de Pâques. Il n'est pas douteux que l'absolution sera refusée à ceux qui ne promettent pas de retirer leurs garçons de l'école sans Dieu (c'est l'épouvantail !), ainsi qu'elle l'a été l'an dernier aux mères qui n'ont pas voulu retirer leurs filles de l'école laïque pour les mettre à l'école congréganiste. Comme vous le voyez, c'est toujours les mêmes moyens de pression que l'on exerce et l'on sait bien à qui ils s'adressent. Il y a aussi les prédications, mais je ne sais ce qui s'y débite, et pour cause. Il serait temps que l'on mît un frein au sans-gêne des cléricaux dans la guerre qu'ils font à la République et aux idées laïques ; car si l'on attend que le torrent déborde pour l'en diguer, il y aurait à craindre que ce ne fût trop tard. Singé : Un Républicains »

Le 4 avril suivant, paraissait dans le « Courrier Morbihannais » la réponse suivante, d'un correspondant inconnu : « A la dernière heure, nous recevons la lettre ci-après :

Monsieur Le Rédacteur, je viens de lire, dans une gazette qu'on m'a prêtée ce matin et qui paraît à Lorient, une lettre signée « Un Républicains » et ayant l'air de critiquer la création d'une école libre de garçons à Ploemel. Est-ce que les pères de famille n'ont pas le droit d'envoyer leurs enfants aux écoles qui leur plaisent ? Est-ce que la République devrait s'occuper de ça ? Moi qui vous écirs, ancien officier marinier, même sous l'Empire de Napoléon, j'ai été républicain ça ne m'a pas empêché d'être un bon chrétien. Et pourtant, j'avais été éduqué dans une école laïque, mais une bonne école par exemple où le maître nous envoyait au catéchisme lui-même et à la messe. Maintenant, on a l'air de dire que la religion doit être exclue de l'école et, vraiment, je comprends alors que les honnêtes pères de famille ne veuillent pas élever leurs enfants comme des impies ou des libres penseurs qui mangent de l'andouille le vendredi saint. Qu'est-ce qu'ils viennent donc nous raconter, tous ces blagueurs-là ?

A suivre...